

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 14 (1930)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 14^e ANNÉE

N° 4

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES

NEUCHÂTEL, 1^{er} Août 1930.

*On a vu to d'eto prâ ty e de l'anao.
On a vite assez de tout sauf des honneurs. (Dicton gruvérien)*

LE SANGLIER DANS LE JURA⁽¹⁾ (SUITE)

Le vendredi 16 octobre, un nouveau passage de sangliers a été constaté sur les hauteurs de la Tourne. Ces animaux ont commis des dégâts dans les pâturages de la Petite Sa-gnente et de la Petite Coevrie.

Le mardi 30 octobre, des chasseurs de Chevroux et environs, "tenant" les grèves, débroussaient une bande de 8 à 10 sangliers. Une bête noire pesant 75 kilos est abattue, les autres animaux s'en-fuient.

À la fin d'octobre, on signale de nouveau la présence de sangliers dans la Suisse orientale, à Stadel, près de Bülach (Zurich), et près du village l'on découvre un groupe de 18 sangliers, dont le plus gros paraissait conduire la bande.

Dans sa séance du 13 novembre, le Grand Conseil Tandois a dû s'occuper des sangliers. L'ordre du jour appelant la discussion du poste "Destruction des animaux nuisibles", un député de-manda: "Les sangliers qui commettent des dégâts considérables dans certaines régions de notre canton sont-ils compris parmi les animaux nuisibles? Des mesures plus énergiques doivent être prises pour combattre ces ennemis de l'agriculture, il est inadmissible qu'un pay-san qui tue un sanglier dans son champ soit passible d'une amende". — Il est ré-pendu au député que le Conseil d'Etat doit appliquer les dispositions de la Loi fédérale sur la Chasse; de plus l'Etat s'est préoccupé de rechercher les moyens de détruire ces animaux. Mais ce n'est pas chose facile. L'invasion de sangliers, venant du Jura français, a commencé il y a une douzaine d'années, la guerre en était probablement la cause. Depuis lors, ces animaux se sont propagés, comme ils mènent une vie très erratique, ils sont difficiles à atteindre. Il n'y a que les battues faites par des groupes de chas-seurs désignés officiellement qui ont eu quelque succès (en 1927, 42 sangliers tués). Com-ment arriver à de meilleurs résultats? Peut-être en attribuant une prime spéciale pour

(1) Voir: "Rameau de Sapin" 1929, N°2, p. 14 — N°4, p. 33.

chaque sanglier tué.

Un chasseur écrivait au "Journal d'Yverdon": "De sangliers point. Malgré les traces nombreuses, les préjudiciables et irritants dégâts constatés partout, pas un seul n'est encore tombé sous le plomb d'un chasseur dans notre région immédiate. Espérons que la fin de la seconde période de chasse sera plus favorable et qu'on en abattra pendant l'hiver au cours des traques et des battues, alors que la neige permettra de chasser avec plus de chances de succès ces encombrants et plus que désagréables animaux.

Car où que l'on aille dans le Jura Vaudois, on voit des champs qu'ils ont bouleversés pour y chercher des vers blancs; que ce soit une jeune planche d'esparcette ou une vieille prairie, ils retournent tout. Les agriculteurs se voient dans l'obligation de labourer à nouveau des champs qui devraient rester en herbe plusieurs années encore, changeant ainsi l'assolement présent.

Si notre campagne vaudoise peut supporter quelques sangliers, sans trop d'inconvénients, sa surface ne lui permet pas de tolérer une augmentation du nombre de ces animaux. Il faut prendre des mesures pour arrêter leur propagation."

Le facteur de Concise, au cours d'une tournée dans les environs de cette localité, a vu, le 15 novembre 1928, un groupe de 14 sangliers, deux adultes et douze marcassins.

Un agriculteur de Fontaines sur Grandson, labourant son champ, aperçut un sanglier, il dételle son cheval, saute dessus et poursuit assez longuement l'animal qui réussit à s'enfuir.

Les jouvenaux nenchâtelais disent qu'un sanglier rôde dans la région de Signières. Plusieurs personnes ont aperçu l'animal qui, il y a quelques jours, s'abreuvait dans le ruisseau, au Rug-du-Plâne, sans s'inquiéter de l'approche d'un attelage.

Mardi 20 novembre, des passants voient défiler 2 sangliers adultes et 7 marcassins. Ces animaux se dirigeaient vers le bois de Grandevent (hameau entre Fontaines et Grandson à 675 m. d'alt.). Le lendemain, des chasseurs poursuivent des bêtes noires et tirent un jeune animal pesant 20 kilos.

On mande de Noville (district d'Orge), le 23 novembre, qu'un groupe de chasseurs a abattu dans la plaine du Rhône, près de la passerelle de Noville, un sanglier du poids de 80 kilos.

L'un des derniers jours de novembre, un chasseur de Trévence, grâce à la neige fraîchement tombée, a pu suivre les traces des sangliers "décantonnés" de la région de Fontaines - Concise. Un peu au-dessous de Montaux, il a tiré 3 marcassins pesant une vingtaine de kilos chacun; malgré cet exploit, le nemrod a failli être assailli par l'une des deux laies conduisant la bande.

Dans la matinée du 1^{er} décembre, un sanglier mâle est abattu dans un bois au-dessus de Concise. L'animal pesait 75 kilos. — Peu après un second sanglier mâle, du poids de 50 kilos, est tiré dans la forêt de Corcelles, près Concise.

Mardi 4 décembre, un chasseur de bécasses, accompagné de ses deux chiens, débouche dans les épaisses forêts de Moiry, dist. de Cossonay, un gros sanglier. Les deux chiens attaquent vivement la bête noire, celle-ci se défend, blesse dangereusement l'un des chiens et s'enfuit.

Vers la fin de l'après-midi du 6 décembre, un sanglier traverse la route cantonale, près de Vilars (Val-de-Rug), passe devant le camion d'un marchand de lé-

grimes et disparaît dans la forêt de la Côte de Chaumont. "Des enfants du village, qui se baignaient dans les champs, virent l'animal et raconteront que "c'était un gros cochon noir avec deux grosses dents".

Les champs des environs de Novalles (dist. de Grandson) sont journellement visités par de petits groupes de sangliers de 3, 5 ou 7 individus. Chaque fois que ces animaux sont effarouchés ils se retirent dans les bois de Novalles - Grandevant.

Il en est de même en terre neuchâteloise, nos journaux disent: "Malgré une couche de neige de 40 à 50 cm d'épaisseur, les sangliers commettent de graves dégâts dans la région de Signières. Ces animaux gîteraient dans la forêt de Serrone (1046 m), sur le territoire des communes du Sanderon et de Signières. Ils bouleversent les emblavures d'automne, dans les champs qui avaient été plantés en pommes-de-terre, ils recherchent les tubercules abandonnés, retournent ainsi de grandes étendues de terrain. Les agriculteurs sont mécontents à la perspective de devoir ensemençer leurs champs à nouveau. Plusieurs battues organisées officiellement ont eu un résultat nul. Il n'y a que les chasseurs de Nods qui blessèrent un animal adulte retrouvé plus tard dans un buisson à l'état de cadavre, dans les parages de la colonie pénitentiaire de la Montagne de Diessse. Mais ces poursuites n'avaient point été du goût des bêtes noires, car des chasseurs affirmèrent avoir vu, quelques jours après, cinq de ces "cochons sauvages" dévaler de la direction de Combes, à travers les vignes jusque dans les marais; puis ces animaux passent la Thièle. Se retourner en est tout aussi facile, de plus il reste encore du sanglier dans la région de Signières".

Le conducteur de l'automobile postale déclare avoir vu quatre sangliers entre Provençay et Montalchez.

Un groupe de chasseurs de Cossonay et de la Sarraz, faisant une battue, le 10 décembre, dans les bois de Dizy, près la ferme du Bois-de-Fer, abattent deux sangliers et en blessent un troisième qui put s'échapper, la nuit étant tombée. L'une des victimes était une laie pesant 90 kilos, l'autre un jeune sanglier du poids de 38 kilos.

Le même jour, des chasseurs d'Yverdon, de Cuarny et d'Orges tirent, entre la Mbaugnetaz et Cuarny, un jeune sanglier mâle atteignant le poids de 60 kilos; un autre pachyderme est blessé, mais l'obscurité lui permet de se forlanger. Le lendemain la poursuite est reprise, mais ce n'est qu'à 15 heures que les chasseurs peuvent rejoindre la pauvre bête près de Granges de Gossens. Une balle mit fin à ses souffrances. C'était un grand mâle pesant 141 kilos. Les deux bêtes furent amenées à Yverdon où elles excitèrent la curiosité des badauds. - Les chasseurs de la contrée peuvent tenir les fusils prêts, une bande de 11 marcassins a été vue aux environs de Cuarny.

Le 11, un chasseur de Concise tue un marcassin du poids de 15 kilos environ. - Dans la soirée du même jour, on signale aux abords immédiats de Bèvaix, dans la direction des places de tir, un groupe de bêtes noires.

Sur le territoire de la commune d'Anières, à 10 km. de Genève, on débauche un sanglier, mais la battue effectuée ne donne point de résultats. Reprise le lendemain 12 décembre, la bête est retrouvée, poursuivie et grièvement blessée. - Une bande de ces animaux exotiques est aussi signalée dans la région de Meyrin et du Grand Saconnex.

A suivre.

STATISTIQUE DE LA CHASSE EN 1929

d'après les données de l'Inspectorat de la Pêche.

Superficie du Canton 808 Km ²	District de :						Total pour le Canton.	<u>Permis spéciaux</u>
<u>Espèces</u>	Neuchâtel	Bondry	Val-de-Ruz	Val-de-Travers	Ch ^x -de-Fonds	Locle		
Lièvres	226	381	171	333	247	305	1663	<u>Rives de la Reuse:</u>
Ecureuils	36	37	15	59	42	35	224	47 canards sauvages
Blaireaux	2	5	5	15	5	4	36	2 harles
Renards	18	11	25	46	38	15	153	3 bécassines
Chats sauvages		1		1			2	22 grèbes castagneux
Chats errants	36	38	38	32	46	34	224	2 râles d'eau
Loutre				1			1	1 poule d'eau
Martres				3			3	
Putois								<u>Rives de la Vieille-Thièle:</u>
Belettes			3			1	4	1 canard sauvage
Hermes			1			1	2	
Grand Tétris (coq)		1	1		2	1	5	<u>Rives du Doubs:</u>
Gélinottes	27	6	9	49	22	26	139	néant.
Perdrix	1		1		2		4	
Cailles	29		1		4		34	<u>Piégeage:</u>
Faisans	2	1					3	31 renards
Ramiers	124	114	58	94	36	2	428	9 fouines
Griues draines	31	2	3	17	141	23	217	11 putois
Griues litornes	1			15	12	15	47	7 blaireaux
Moineaux	139		16	48	358	60	621	11 hermines
Canards sauvages	7	8	3	15	10	20	63	22 chats errants
Bécasses	27	5	10	36	34	19	131	
Bécassines	2		5	10		3	20	<u>Traque:</u>
Grèbes castagneux				22			22	3 renards
Grèbes huppés	3	6					9	1 martre
Râles d'eau	2	1		3			6	
Poules d'eau	12	4		5	1		22	
Foulques macroules	2	2					4	
Autour						1	1	
Eperviers	4	1	7	5	4	3	24	
Faucons hobereaux				1	5		6	
Faucons pèlerins					15		15	
Corneilles noires	21	45	18	26	30	40	180	
Corneilles freux		41			1		42	
Pies	4	4	2		11	4	25	
Casse-noix	43	1	3	11	11		69	
Geais	94	41	9	15	42	1	202	Inspectorat de la Pêche.

L'ANCIEN LAC DU VAL-DE-TRAVERS (1)

PAR A JEANNET.

Eau de fond. Nous avons fait remarquer que la nature du fond du Vallon change au S. de Boveresse. A l'aval se trouvent les limons et à l'amont les graviers ayant au moins 10 de puissance. Cette répartition de sédiments se traduit à la surface par l'apparition de plusieurs sorties d'eau de fond entre Boveresse et Môtiers. Les limons imperméables obligent les eaux qui renferment les graviers à venir au jour. L'Arense ayant légèrement surélevé son lit entre Fleuri et Môtiers, c'est au point bas, contre Boveresse que se produisent les émergences. Couvet est depuis l'été 1929 alimenté abondamment par les eaux de fond de Boveresse.

LES GRANDES SOURCES DU VAL-DE-TRAVERS.

Nous avons déjà fait remarquer que la source de la Donx sort au niveau de l'ancien lac, soit vers l'altitude de 800 m environ. La grotte de Môtiers est également à une hauteur voisine. Il ne nous paraît pas invraisemblable de penser que la source de la Soude en sortait autrefois et que par suite de l'abaissement du niveau de base elle a gagné peu à peu son altitude actuelle 750 m. environ.

Épaisseur des dépôts lacustres. Par le sondage de Couvet nous avons quelque idée de la puissance des sédiments déposés dans l'ancien lac du Val-de-Travers. Bien que resté dans le versant gauche de la vallée, il a été constaté 40 m. de limons. Leur épaisseur est certainement plus considérable. Au moyen de graphiques et de calculs basés sur le profil transversal de la vallée et le profil en long entre les deux seuils rocheux de l'ancien thalweg les plus rapprochés (amont des Molliats et amont de Buttes), nous avons estimé la profondeur de l'ancien lit, au-dessous du plancher actuel à 50 m. Le fond du thalweg doit ainsi se trouver à l'altitude approximative de 686 m. La hauteur totale du lac, remplissage et eau, ne devait pas être bien éloignée de 125 m. à Couvet. Il est fort probable qu'il existe sans la plaine, entre le Crêt de l'Anneau et la Côte de Rhodier, un seuil rocheux, déterminé par la pénétration de l'ancienne vallée dans l'anticlinal de la Clusette - Côte Lambercier.

Cause de la formation du lac. Il nous paraît plus vraisemblable d'admettre que le lac s'est formé à la suite d'un grand éboulement survenu au SE du Furcil, que de l'attribuer à une moraine de barrage. Actuellement encore, le territoire en question est très instable en raison du fait que le pied du versant droit est constamment affouilli par la rivière. Le barrage du Furcil a déterminé la formation d'un lac long de 18-20 km. et large de 2,5 au maximum (Môtiers - Boveresse).

Temps nécessaire au remplissage. Il est difficile de faire des comparaisons, car toutes les mesures que nous connaissons se rapportent aux lacs du versant N. des Alpes. Voici quelques données qui permettront de fixer les idées:

Au lac des Quatre-Cantons, Alb. Heim a mesuré 1-2 cm. de dépôts de limons
par an.

Au lac de Brienz, on a une moyenne annuelle de 11 mm.

Au lac Léman, d'après Collet, la moyenne annuelle est de 5 mm.

On ne doit pas oublier que les lacs en question sont alimentés par des cours d'eau glaciaires, transportant d'abondants matériaux en suspension. Si l'ancien lac du Val-de-

(1) Rameau de Sapin 1930, N°2.

Travers ne se trouvait pas dans de telles conditions, ses versants étaient recouverts par un épais manteau morainique que les ruisseaux et les eaux de ruissellement devaient facilement entraîner. Le versant S., constitué par de la Molasse tendre sur une grande longueur devait aussi fournir un abondant appoint aux dépôts limoneux. En supposant que les conditions spéciales de l'ancien lac étaient analogues à celles des lacs subalpins, nous pouvons faire le calcul suivant :

En comptant sur 40 m. de limon (amont de Couvet) et 1 cm. de dépôt annuel, il aurait fallu 4000 ans pour la formation d'un dépôt de cette puissance. En prenant comme au Léman une moyenne annuelle de 5 mm., nous aurons 8000 ans. Comme nous avons probablement 50 m. de remplissage, on aurait en prenant les mêmes moyennes annuelles : 5000 et 8000 ans. C'est probablement entre ces deux chiffres que l'on doit fixer le temps nécessaire au remplissage d'un tel bassin, soit en définitive l'existence du lac.

Vidange du lac. L'Aaruse ayant été refoulée au N. dans les parages du Furcil a creusé son lit dans la roche en place. Le lac a pu se vider au fur et à mesure de ce travail, probablement par à coup d'après certaines formes topographiques conservées au cône de Couvet et aux environs de Flevier.

Epoque postglaciaire. Tent-on approximativement fixer l'époque postglaciaire à laquelle correspond l'existence du lac ancien du Val-de-Travers? Bien que nos arguments reposent sur des faits en apparence bien tenus, nous ne pouvons les passer sous silence, mais leur conférer l'importance qu'ils méritent. Nous avons relaté que dans le sondage de Couvet, il a été trouvé quelques glands ou cupules. Le chêne n'existe plus guère au Val-de-Travers à l'état spontané. A l'époque du lac, il devait être très abondant pour qu'on en découvre 34 fragments dans un sondage de 30 cm. de diamètre. Suivant Sams et Nordhagen, J. Favre et H. Spinner, l'extension du chêne a été maximale à l'époque atlantique, alors que le climat était optimum. Cette époque se place vers 5000 ans avant notre ère. Il semble que l'on puisse dire tout au moins ceci : A l'époque atlantique, peut-être déjà à l'époque boréale ou à l'époque antérieure et encore à l'époque subboréale un lac ancien occupait le Val-de-Travers.

Tent-elle a-t-on ici la raison pour laquelle il n'a jamais été trouvé jusqu'ici de stations lacustres au Val-de-Travers. Les lointains habitants des rives de nos lacs subjurassiens ne sont apparus que plus tard, alors que l'ancien lac du Valbon avait disparu ou était expirant.

Comparaison avec le Doubs. Le lac des Brenets présente de nombreuses analogies avec le grand lac disparu que nous venons d'évoquer. Tous deux doivent leur origine à un barrage produit par éboulement à l'aval. L'ancien lac du Val-de-Travers se terminait par un vaste méandre encaissé analogue aux bassins du Doubs : il se digitaient à l'amont de même que ce dernier aux Parçots et dans la direction des Villers. Au point de vue de la structure géologique, des analogies existent également.

Par la disparition de ce lac, le Jura neuchâtelois est privé d'un site magnifique. Cet exemple illustre l'avenir de tous nos bassins lacustres destinés à subir le sort de celui dont nous venons d'entrevoir l'histoire.

A. Jeanneret.

Bibliographie principale.

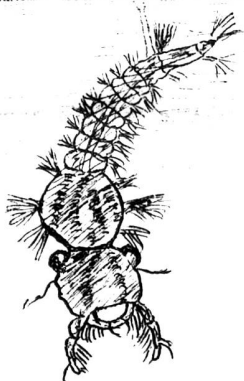
- 1) Léon Du Pasquier. Le Glacière du Val-de-Travers. - Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat. t. 22. 1894, p. 21-31.

- 2) Léon Du Pasquier. *Compte-rendu du voyage circulaire dans le Jura. Excursion IV. - Congrès géol. internat. Compte-rendu de la 6^{me} session, en Suisse. Août 1894, Zürich. Lausanne, 1897, p. 430.*
- 3) T. Rittener. *Carte géologique de la Côte-aux-Fées et des environs de St^e Croix et Baulmes. 1:25000. - Mat. Carte géol. Suisse. N. Série, livr. 13, carte spéciale N° 30, 1902.*
- 4) H. Schardt et Aug. Dubois. *Description géologique de la région des Gorges de l'Arense (Jura neuchâtelois). - Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat., t. 30, 1903, p. 309.*
- 5) E. Rickenbach. *Carte géologique de la région du Val-de-Travers entre Travers et Fleurier, du Cirque de St. Sulpice et de la Vallée de la Brevine. 1:25000. - Bull. Soc. neuchâtel. Sci. nat., t. 50, 1926.*

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE LITTORAL DU LAC DE NEUCHÂTEL ET SUR LA FAUNE DE CETTE ZONE EN PARTICULIER (1)

par G. Mauvais
(fin).

Surface de l'eau



Dans les Diptères entrent aussi toutes les larves de moustiques, *Corsethra*, *Anopheles* et *Culex*, surtout nombreuses dans nos eaux littorales. Tandis que les *Corsethra* ont une vie et un habitus d'animaux pélagiques, les larves d'*Anopheles* et de *Culex* se rencontrent fréquemment dans les bords du lac. Elles vivent sous la surface immédiate de l'eau, ne descendant que rarement et pour peu de temps plus au fond. Ces larves mesurent de 9 à 12 mm. de long.

Conclusions. L'étude de la population des eaux et du sol du littoral nous a permis de dresser une liste de 510 espèces d'Invertébrés représentant 274 genres. - Monard dans son travail, cite 349 espèces pour la profondeur, soit 173 genres. Certaines espèces étant communes au littoral et à la profondeur, on arrive à un total de 684 espèces, soit 329 genres pour le lac dans son ensemble.

La remarquable richesse du littoral est certainement due au fait que dans cette région il y a une grande variété de milieux. Ainsi les espèces aux exigences les plus variées trouvent-elles de quoi satisfaire leur mode de vie dans l'endroit qui leur est spécialement favorable. Des facteurs chimiques et physiques sont d'une très grande importance dans la question du peuplement du littoral. Ils déterminent la composition de la faune des différents endroits à tel point qu'on peut distinguer des associations d'une teneur toute différente suivant le milieu considéré.

C'est ainsi que nous avons distingué des "Sociétés" spéciales d'animaux vivant dans les diverticules du lac, d'autres subsistant sur les pilotis, ou sur les murailles, d'autres encore vivant dans les endroits sablonneux et très pauvres.

Les changements apportés aux milieux par la succession des saisons ont aussi une

(1) Voir: "Rameau de Sapin": 1929, N° 5 - 1930, N° 2.

très grande importance et permettent de distinguer dans la majorité des cas une faune d'hiver et une faune d'été, passablement différentes l'une de l'autre soit dans la distribution des espèces, soit dans le nombre des individus représentant les espèces.

D^r G. Marvaux.

UN GRAND CHASSEUR DE VIPÈRES.

En le grand nombre de vipères qu'il a capturées - plus d'une centaine - Fritz Rossel, de Saint-Blaise, méritait cette épithète de "Grand chasseur de vipères."

Courageux il l'était, pour oser affronter les dangereux reptiles, il les capturait vivants et les expédiait au "Zoo" de Bâle. Des morsures successives l'avaient immunisé, il ne redoutait plus ces ophidiens.

Rossel, à mon avis, hypnotisait ses préférées. Installé dans un coin à vipères à la Goulette, au bas de Chaumont, muni de ses engins de capture: un échelas fendu à l'une de ses extrémités, un bol de lait et une flûte dont il jouait. - Sa gent rampante en glissant sur le sol était attirée soit par l'odeur du lait, soit par les sons de l'instrument? Rossel s'emparait des gouremandes ou des mélomanes à l'aide de l'échelas ou directement avec la main. Chaque animal capturé était placé sous sa chemise; il y en avait parfois plusieurs, et c'est alors qu'il se faisait un malin plaisir de les exhiber aux connaissances rencontrées dans ses promenades, il montrait aussi très volontiers les cicatrices des morsures reçues, dont la première avait risqué lui être fatale.

H. Zintgraff, père.

REPRODUCTION DE LA CHOUETTE EFFRAIE.

Il y a quelques années un couple d'effraies s'installait au printemps sous le toit d'une ferme. Intrigué par les allées et venues crépusculaires des deux oiseaux, le propriétaire eut la curiosité de savoir ce qui se passait dans le refuge de ses hôtes. Ayant soulevé les tuiles il vit 4 jeunes effraies presque emplumées, d'autres plus jeunes encore en duvet et quatre œufs. A la fin de l'été treize effraies sortaient chaque soir de dessous l'avent et allaient visiter grange et fenil, chassant les petits rongeurs partout où elles trouvaient libre passage. A chaque visite du nid le propriétaire voyait de nombreux cadavres de souris et de campagnols attestant que cette famille était composée d'incomparables chasseurs.

Ce paysan propriétaire est maintenant convaincu que les chouettes et les hiboux sont d'inlassables destructeurs de petits rongeurs, qui forment la base de leur nourriture principale, ce sont donc pour lui des auxiliaires précieux, auxquels il faut pardonner les quelques dommages qu'ils causent çà et là, parmi la gent ailée. — G. Guérin (Régime et croissance de l'effraie commune) et O. Ettendorfer (Nourriture des rapaces et des chouettes), auteurs consciencieux, ont prouvé l'utilité de l'espèce en examinant les matières non assimilées par la digestion, régurgitées en pelotes. Contenu: Os de belettes, rats, souris, mulots, campagnols, musaraignes, taupes, petits oiseaux, gros coléoptères, papillons crépusculaires et nocturnes.

B. V.

EST-CE UNE PIERRE A ECUELLES ?

par M^{ce} JAQUET.

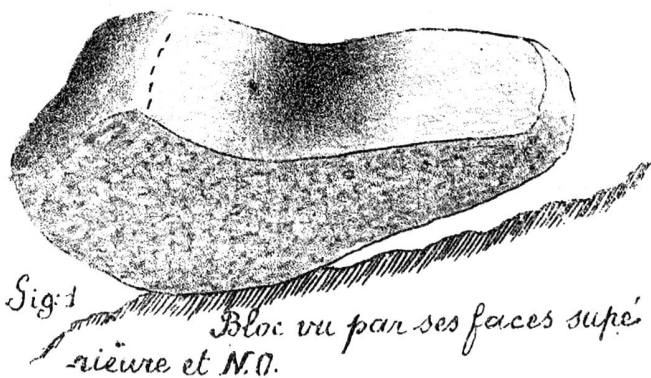
Ses pierres à écuelles ou à cupules sont en général des granits dont la surface est creusée d'enfoncements hémisphériques de grandeur variée. Le pourtour de l'orifice oscille entre cinq et dix centimètres. On en a trouvé dans presque tous les pays d'Europe, dans le nord de l'Afrique, aux Indes, etc. Considérées par certains géologues comme le résultat d'une désagrégation de la roche, il n'en est pas moins certain que beaucoup de ces cavités sont dues au travail de l'homme; sans cela, comment interpréter celles qui sont placées en lignes parallèles, ou reliées entre elles par des rigoles ou encore entourées de sillons concentriques.

Notre Jura, surtout dans sa partie occidentale, n'est point exempt de blocs à cupules, on en a découvert un peu partout où il y a du granit; toutes ces cavités sont du même type, à contour circulaire.

J'ai eu l'occasion, au cours d'une excursion, de rencontrer un granit dont la surface est creusée d'enfoncements artificiels pouvant être interprétés soit comme des cupules datant de l'époque préhistorique, soit comme des encoches faites par les ouvriers granitiers lorsqu'ils travaillaient sur les flancs du Jura. Nous en donnons la description en laissant aux spécialistes en archéologie préhistorique le soin de nous éclairer sur l'origine de ces cupules.

De Rochefort aux environs de Boudry, s'allonge un joli petit valon, très boisé, au fond duquel coule le ruisseau nommé, peu poétiquement, le Mordasson. La berge droite présente en-dessous de Chambréhen, au tiers de sa hauteur un palier uni d'environ 300 mètres de long sur 50 de large, il est peu incliné et ses bords sont presque parallèles. C'est sur celui voisin du ruisseau que se trouve le bloc en question qui est une dalle à contour à peu près rectangulaire. Son grand axe orienté au N.O., mesure 1m.90 et le petit 1m.75. Bien que le sol sur lequel repose la pierre soit très incliné, le dessus du bloc est en majeure partie horizontal, car le granit est plus épais au milieu, là où il repose sur la terre, qu'à ses deux bords N.O. et S.E. plus ou moins surélevés. La surface offre une dépression affectant la forme d'un large

sillon pouvant atteindre 10 cm. de profondeur. Si la pierre a autrefois servi de table de sacrifice, on se représente sans peine l'animal immolé couché dans cette rigole parallèle à la série des encoches. Au fond de cette dépression le granit se relève jusqu'à environ 55 cm du bord N.E. pour redescendre ensuite brusquement jusqu'au bord libre de la pierre. C'est sur la ligne de faite que sont les encoches ordonnées sur une ligne à



Sig:1

Bloc vu par ses faces supérieure et N.O.

peu près droite, ce fait a été légèrement aplani. Les bords de la surface de la pierre ne présentent pas trace d'entailles permettant de supposer que le bloc soit le reste inférieur d'une masse dont la partie sus-jacente a été enlevée par l'homme. La suite des godets s'étend donc du N. à l'E.; elle n'est pas parfaitement rectiligne, car les deux du côté N. dévient régulièrement vers l'O. Il y en a six en tout; ils ont une ouverture rectangulaire et les intervalles ne sont pas égaux, si le diamètre transversal de la surface des ouvertures est de 5 cm, le longitudinal varie paisiblement. Les encoches dont la profondeur varie de 8 à 10 cm commencent toutes par un pourtour régulièrement arrondi. Tandis que les côtés qui terminent le grand axe sont relativement peu inclinés, ceux qui limitent le petit axe descendent verticalement fig. 2, il s'en suit que la superficie du fond de chaque cuvette ne



Fig. 2

- A. Coupe suivant le grand axe.
B. Coupe suivant le petit axe.

correspond pas à celle de l'orifice. Comme nous l'avons dit, la longueur des encoches, ainsi que la distance qui sépare deux voisines varie, comme on peut s'en rendre compte par les lignes qui suivent Fig. 3. L'encoche N° 1 a 13 cm de long; 16 cm la séparent du N° 2 qui a une longueur de 13 cm et qui est distant de 13 cm du N° 3 avec

14 cm de longueur; il y a 16 cm du N° 3 au N° 4 et ce dernier compte 11 cm de long; 10 cm s'étendent du N° 4 au N° 5 qui mesure 13 cm de long et qui est séparé du N° 6 également par 10 cm; la longueur du N° 6 est de 10 cm et 12 cm la séparent du bord de la pierre. Une particularité qui, outre la forme des cupules rend

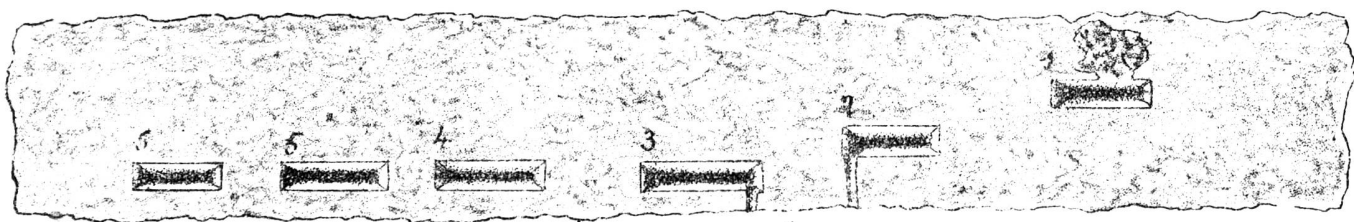


Fig. 3 Ligne des encoches



Fig. 4. Deux encoches avec canal de déversement et canal de réunion.

la pierre intéressante, réside dans la présence de rigoles de déversement et d'union des cuvettes. Fig. 4. Il se détache de l'angle E. du N° 2 un canal peu marqué qui se dirige en ligne droite vers le bord N.E. de la pierre. De l'angle N. de l'encoche N° 3, part un canal très bien conservé, il a 2 cm de large sur 1 de profondeur et cesse lorsqu'il arrive sur la déclivité de la pierre, ses parois sont arrondies. Les cuvettes 5 et 6 sont reliées entre elles par une rigole rectiligne de 2 cm de large sur 2 cm de profondeur. Enfin du bord E. de la cupule N° 6, part en ligne droite une rigole se dirigeant vers le bord de la pierre, pour se terminer lorsque la

il arrive sur la déclivité de la pierre, ses parois sont arrondies. Les cuvettes 5 et 6 sont reliées entre elles par une rigole rectiligne de 2 cm de large sur 2 cm de profondeur. Enfin du bord E. de la cupule N° 6, part en ligne droite une rigole se dirigeant vers le bord de la pierre, pour se terminer lorsque la

surface incline brusquement vers le sol, elle mesure 2 cm de large sur 2 cm de profondeur. Si ces encoches sont l'œuvre de granitiers, on peut se demander pourquoi ceux-ci n'ont pas fait tomber le pan N.E pour employer le reste du bloc. Les faits qui militent en faveur d'une pierre à cupules préhistorique, sont les rigoles de déversement des encoches et celle d'union, toutes ayant leur pourtour régulièrement arrondi. La situation de la pierre en bordure d'un terrain plat, propice à une nombreuse réunion pourrait aussi être invoqué.

M^{ce} Jaquet.

CHEVREUILS.⁽¹⁾

Vendredi 27 mars des bûcherons occupés aux abords de la Pierre du Mont Bondry⁽¹⁾, sur Pôlé, à charger des bois aperçurent 3 chevreuils (mâle, femelle et juv. 1929) couchés à l'abri d'un tas de fagots. De temps à autre ces animaux mangeaient quelques feuilles d'un conneret voisin. Ils restèrent toute la matinée dans leur gîte, sans paraître effarouchés de la présence des travailleurs.

Alf. H.

MÉFAIT DE CORNEILLES NOIRES.⁽²⁾

En avril 1930, un levraut attaqué par quelques corneilles fut sauvé par une passante. Un peu plus gros que le poing, le jeune animal accepta d'abord quelques gouttes de lait, puis le biberon. Ce régime lui convint et bientôt il fut familier comme un chaton, suivant pas à pas sa nourrisseuse dans toute la maison. Il grandissait rapidement, mangeait quelque peu d'herbe et vers la fin de mai, il pesait 1 kg 500, suçait un décilitre de lait soir et matin. Mais il lui fallait de l'espace et fut placé dans un bûcher, où il put courir et sauter. La gendarmerie vint aviser la nourrisseuse, que son pensionnaire serait marqué à l'oreille, remis en liberté et cela en présence d'un représentant de la Loi.

F. y. y.

MORILLES GÉANTES.⁽³⁾

Nous retrouvons la note suivante: Le 9 juin 1897, on cueillait, aux Terrières, dans la cave de M^{me} Arnold Raymond, au Grand-Bourgeon une morille pesant 246 gr.; haute de 23 cm. Ce bel exemplaire fut conservé en parfait état, durant plusieurs mois, dans une solution formalisée. Un jour voulant un jour faire admirer la morille phénomène à un morilleux émérite, la prise du bocal provoqua un ébranlement du liquide, ce qui eut pour conséquence immédiate l'affaissement du champignon.

M. Ed. Champod, mycologue, dit que l'on a cueilli, en juillet 1924, aux Ponts-de-Martel, une morille atteignant 28 cm. de hauteur et 9 cm. de diamètre; à la scierie de Môtiers au printemps 1925, un spécimen ayant 17 cm de haut. Au commencement de mai 1929, à St Sulpice, on trouve une morille de 26 cm. de tour, 10 cm de haut, poids 170 gr.

C. V. d. T.

VÉGÉTATION, FLORAISON ET FRUCTIFICATION ANORMALES.

(FIN 1928.)

[Voir : *Rameau de Sapin* "1930, N°1, p. 6]

On pouvait admirer dans les vitrines de la "Fenille d'Avis de Nenchâtel" (6 août) un superbe spécimen du polypore en ombelle (*Bolyporus umbellatus* Fr.) pesant 2 kg, 800. Ce champignon comestible, délicat, appartient à une espèce très rare.

Au commencement de septembre, l'un des marconniers du port, à Nenchâtel, porte des fleurs. Un correspondant de la "Fenille d'Avis" fait remarquer qu'en 1911, à près un été très sec, le même arbre s'était chargé de belles panicules roses, sitôt les pluies de septembre tombées. - Un autre effet de la sécheresse estivale est la précoce teinte automnale des forêts de Chammont, de Tête-Plumée et de la Roche de l'Ermitage.

Dans un jardin de la rue de la Côte (Nenchâtel), à la mi-septembre, un poirier portait des fruits et des bourgeons floraux prêts à s'épanouir.

En suivant le chemin qui mène du contour du Crêt de Reuse à Raneyse (15 septembre), je remarque que les buissons sont recouverts par les tiges sarmentueuses de l'Herbe-aux-gueux ou Clématite blanche (*Clematis vitalba* L.), portant des graines presque mûres tandis que les rameaux nouvellement poussés sont abondamment fleuris.

Voici encore des cas de seconde floraison. - 10 octobre, on cueille dans le rallon de l'Ermitage, sur Nenchâtel, un rameau de pommier portant une petite pomme et de gros boutons floraux rosés. - 29 octobre, à la rue Motile (Nenchâtel), on signale aussi un rameau fleuri. - Dans la forêt de la Coudre, des ronces (*Rubus*) et des fraisiers sont en fleurs. Quelques plantes de la dernière espèce portent, à fin octobre, de petites fraises.

Un abonné nous signale que l'on a cueilli, lundi 31 décembre, quelques morilles dans la forêt de Dezais. Ces champignons ont été exposés à Nenchâtel dans les vitrines de la "Fenille d'Avis".

(A suivre)

BIBLIOGRAPHIE.

Un ancien clubiste.

- *Les Oiseaux de la Suisse* (= Catalogue des oiseaux de la Suisse). La XVII^e livraison de cet ouvrage vient de paraître; elle contient de multiples et intéressantes données biologiques sur les Échassiers, Râles, Bécasses, Pluviers et espèces parentes et fournit d'utiles indications à celui qui se livre à l'étude de notre faune ailée. - Cette publication est élaborée par ordre du Dép^t féd. de l'Intérieur, Inspection des forêts, chasse et pêche. La dernière livraison est l'œuvre de feu G. v. Burg et de M. Walter Knoepfli, aidés de nombreux observateurs. (En vente à Genève, chez Georg & C^{ie}, libraires.

La Rédaction.

105^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB JURASSIEN

Le 25 juin 1930, les ombrages de la Ferme Robert abritèrent de nombreux clubistes venus des différentes régions du canton. La partie administrative terminée, M^{re} le prof. Dupuis, président central, donne la parole à M^{re} le Dr Edm. Sardy pour sa communication sur les "Tannes" (puits naturels); ensuite M^{re} le Prof Dr Hofmann expose le résultat de ses observations sur le "Climat du Jura".

La Rédaction.

Rédaction et Administration M. A. Mathey-Dupraz, à Colombier. - Abonnement annuel : Fr. 3.50. - On peut s'abonner dans tous les Bureaux de Poste.